



Retour de Manivelles

Association Loi de 1901 - Siret 720 610 727 000 18

Siège social : 5, rue Bigarré 35000 RENNES

Courriels: contacts@retour-de-manivelles.org

Secrétariat : 31 bis Avenue Voltaire 02200 Soissons

Trésorier : 28, rue Georges Bizet 02200 BELLEU

ASSEMBLEE GENERALE du lundi 20 avril 2026



Le Lundi 20 avril 2026 à 10h40 se sont réunis au camping «Les Terrasses du Périgord», lieu-dit Pech d'Orance, 24200 PROISSANS,

Mmes et Mrs, Pierre et Véronique PENARD, Bernard et Michèle BAUDOUIN, Alain BRUEZ, Joël et Annie DUFRESNE, Eric LOUIS, Robert et Monique BONNEFOUS, Dany et Lydia BIZOUARN, Yves AUDOUIN, Christian et Jacqueline BONAL, Jean Luc et Catherine SENDRON

Etaient représentés :

Martial CAUDROY et Michèle CAUDROY ayant donné pouvoir à Alain BRUEZ
Daniel MORANGE et Elise MORANGE ayant donné pouvoir à Pierre PENARD
Jacques MARSOT ayant donné pouvoir à Eric LOUIS
Gilbert BERRIOT ayant donné pouvoir à Eric LOUIS
Monique JOSSEAUX ayant donné pouvoir à Catherine SENDRON
Dominique LOBJOIS ayant donné pouvoir à Jean Luc SENDRON
Michel PATIN et Marie PATIN ayant donné pouvoir à Robert BONNEFOUS
François HAU et Claudine FASQUEL ayant donné pouvoir à Véronique PENARD

Le Président Pierre PENARD déclare la séance ouverte à 10h40

Après présentation de l'ordre du jour, les différents points de celui-ci sont abordés:

Compte-rendu financier présenté par

Alain BRUEZ secrétaire en l'absence Gibert BERRIOT trésorier

Recettes de l'exercice	2 150.90
Dépenses de l'exercice	1 968.71
BILAN DE L'EXERCICE	182.19
Report année antérieure	3 839.08
TRESORERIE AU 31/03/2024	4 021.27

VENTILATION DES DEPENSES	
Dépenses liées aux activités (1)	1 473.86
Frais de fonctionnement (fournisseur internet - fournitures de bureau)	171.60
Frais bancaires	91.34
Achats de fournitures destinées à la revente (2)	0.00
Assurance association	231.91
Frais de déplacement (3)	0.00
TOTAL	1 968.71

Remarques : 1) dépenses des repas suite aux rencontres de l'année
4) diverses fournitures de bureau (achats divers...2.10€) abonnement internet

VENTILATION DES RECETTES	
Cotisations des adhérents (3)	610.00
Participations et dons	0.00
Ventes (revente de bobines perforation de cartons, revente de cartes à puces)	90.00
Produits financiers, banque et trop perçu (1)	0.00
Produit des activités (4)	1 450.90
TOTAL	2 150.90

Re-
marques: 3) Cotisations de 54 adhérents
4) Remboursement des frais de repas de nos diverses rencontres,

TRESORERIE

Au 31 mars 2026, la trésorerie correspond au bilan et comprend

- du liquide pour un montant de 39.20 €
 - un solde bancaire de 3 982.07 €
- soit un total de: **4 021.27 €**

Le trésorier

Gibert BERRIOT

Le bilan est accepté à l'unanimité

Compte-rendu d'activité de l'année 2025-2026
présenté par Pierre PENARD en l'absence de Claudine FASQUEL

Comme à chaque rencontre, nous sommes heureux de nous retrouver.

Activités 2025-2026

- En avril, tous les adhérents étaient invités à se retrouver à Sarlat la semaine du 26 avril au 3 mai 2025 pour notre assemblée générale. Nous avons proposé d'animer les rues de La Roque Gageac, comme nous le faisons régulièrement.
Les personnes du comité des fêtes étaient ravies. Le public était au rendez vous ainsi que la météo plus clémente que l'année précédente
- Au mois d'octobre, un groupe d'adhérents se retrouve à La Berque du 6 au 10 octobre 2025
- Au mois de mars 2026, une nouvelle rencontre a eu lieu à La Berque du 2 au 6 .

Pendant ces deux rencontres l'atelier création, réparation, entretien a tourné à plein régime comme d'habitude.

De nouveaux morceaux de musique joués à plusieurs orgues ont été essayés, certains validés, d'autres recalés demandent que l'on se penche encore un peu sur l'arrangement

Prochaine rencontre à La Berque du 5 au 9 octobre 2026

Le compte rendu d'activité est adopté à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'Administration

En application de nos statuts (renouvellement par tiers et membres élus pour trois ans) ,
les membres suivant sont sortants : Pierre PENARD qui est candidate à sa réélection

Michèle CAUDROY qui ne se représente pas

Catherine SENDRON présente sa candidature en temps que
responsable des achats en remplacement de Michèle CAUDROY

Pierre PENARD est réélu à l'unanimité

Catherine SENDRON est élue à l'unanimité

Montant de la cotisation

Les cotisations de 15 € pour une personne seule et 20€ pour un couple sont maintenues à ce même niveau Le but étant de conserver une trésorerie suffisante pour maintenir nos capacités d'intervention afin de préserver le lien entre nos adhérents

Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

- Dominique LOBJOIS pose la question suivante:

Pouvez vous soulever le fait que : la majorité des adhérents de l'asso sont des mémés et des pépés qui ont souvent des obligations familiales alors que les AG se déroulent pendant les vacances scolaires. Y a-t-il une possibilité d'éviter cette superposition?

Réponse: en fait la date ne dépend pas de nous. Le camping nous est ouvert soit la semaine précédant l'ouverture officielle (avant le camping n'est pas prêt à nous accueillir) soit la semaine d'ouverture pendant laquelle il y a peu de client. Ensuite la saison commence et nous n'aurions plus la totale disponibilité de la salle. Celle-ci contient des jeux (baby-foot, flippers etc ...) dont les occupants du camping sont en droit de réclamer l'usage.

Les vacances scolaires par zone tournent chaque année et bien entendu au moins une fois tous les trois ans elles coïncideront avec notre assemblée.

- Question suivante: Faut-il maintenir L'AG à Sarlat?

Devant le nombre décroissant de participants constaté d'année en année il est juste de se poser cette question d'autant plus que la majorité des présents à l'assemblée viennent de très loin (nord, est ou sud-est de la France).

La discussion est engagée et rapidement il ressort que toutes les personnes présentes sont favorables au maintien de notre assemblée à Sarlat. Les conditions d'accueil, les rapports avec nos logeurs, la disponibilité des lieux (salle...) sont des arguments qui sont mis en avant et qui aux dires de tous seront difficiles à retrouver ailleurs (on a déjà beaucoup cherché il y a...un certain temps sans résultat)

A l'unanimité il est décidé de maintenir notre AG à Sarlat tant que la famille Deurre, nos logeurs, voudra bien nous accueillir même en comité restreint

- Faut-il recommander des cartes à puce?

Un sondage par mail sera prochainement effectué afin de connaître les besoins de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soulevée, la clôture de l'AG est prononcée à 11h30 par Pierre Pénard .

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration élu lors de l'assemblée générale est reconduit dans son ensemble

Conformément à l'article 9 des statuts, le nouveau bureau est composé de:

Mr PENARD Pierre, retraité, Président

Mr BRUEZ Alain, retraité, Secrétaire

Mr BERRIOT Gilbert, retraité, Trésorier

Mr FASQUEL Claudine, retraitée, secrétaire adjointe

MR François HAU retraité est chargé de la gestion du site

Membres: Martial CAUDROY , Catherine SENDRON Robert BONNEFOUS

Quelques photos souvenirs prises par Jean Luc



Quelques photos de notre prestation à la Roque Gageac







A bientôt